

Virainval

35 III

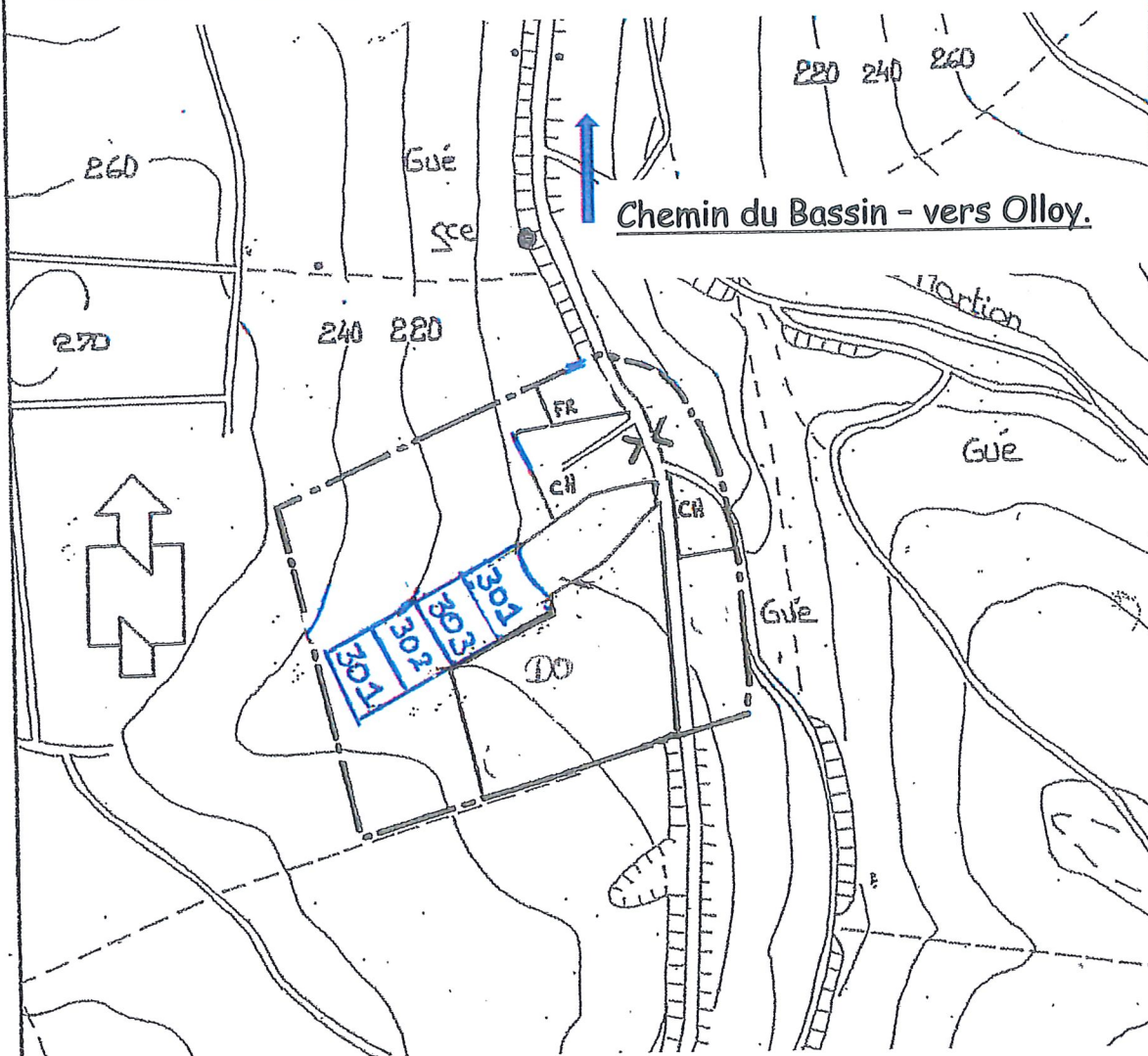
PRET-AU-LEU

PARTS DE BOIS

D'OLLOY

DE 301 à 303

EXERCICE 2022



**Conditions particulières.**

**Sont délivrés :**

- Houppiers & baliveaux (bois martelés).
- Nettoyage de la souille cassée (uniquement)
- Les branches et ramilles seront disposées hors des trouées

**Sont Réservés :**

- Les bois non marqués

**Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres réservés.**

viroinvol

35/III

# TAILLE GUERITTE

## Conditions particulières.

### Sont délivrés :

- Les bois martelés (exploitation de cloisonnements)
- Les souches seront rabattues au ras du sol.
- **Débardage avec un engin adapté et se fera à partir des cloisonnements uniquement.**

Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.

Les branches et ramilles seront disposées hors des cloisonnements.

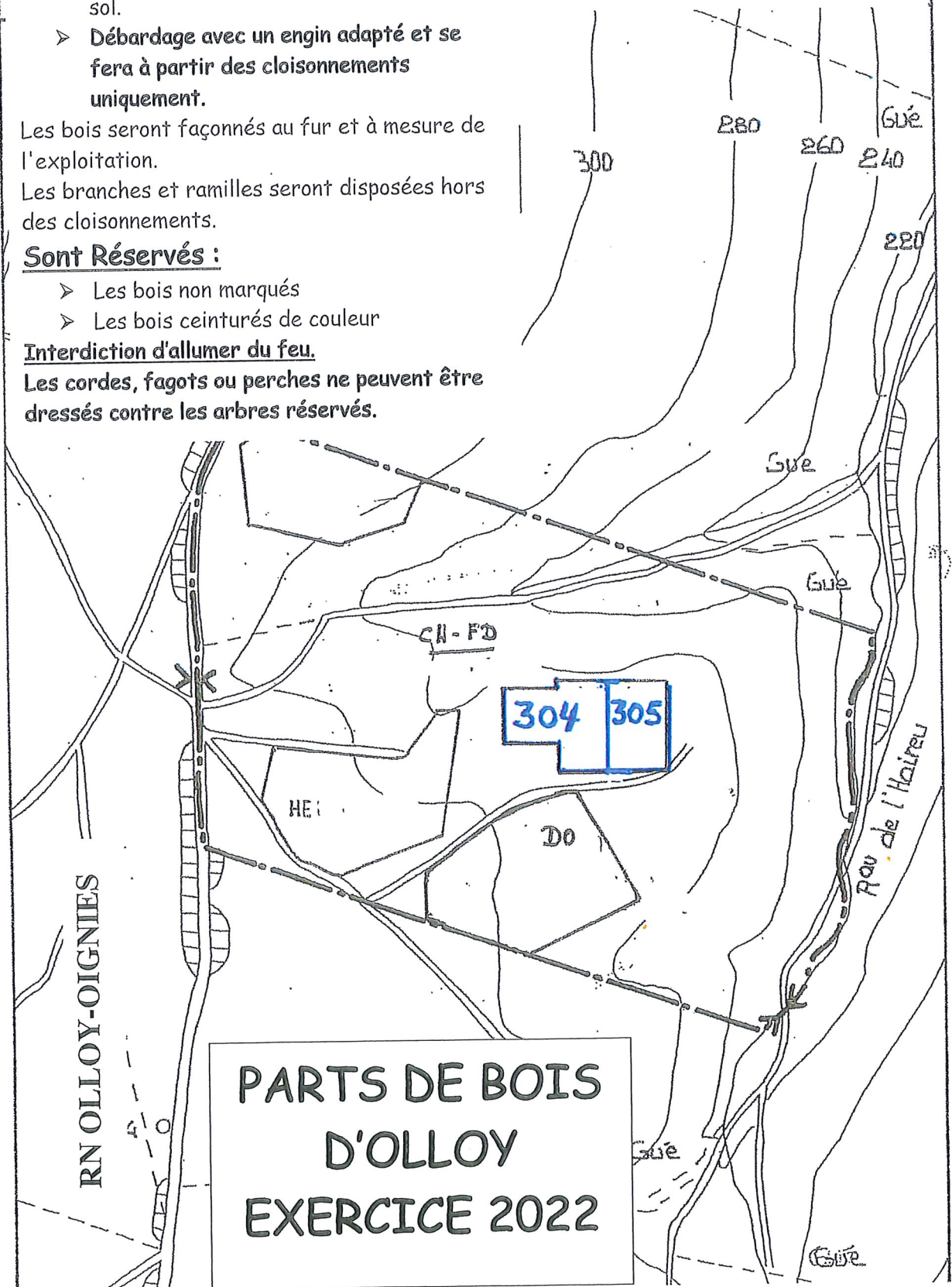
### Sont Réservés :

- Les bois non marqués
- Les bois ceinturés de couleur

### Interdiction d'allumer du feu.

Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres réservés.

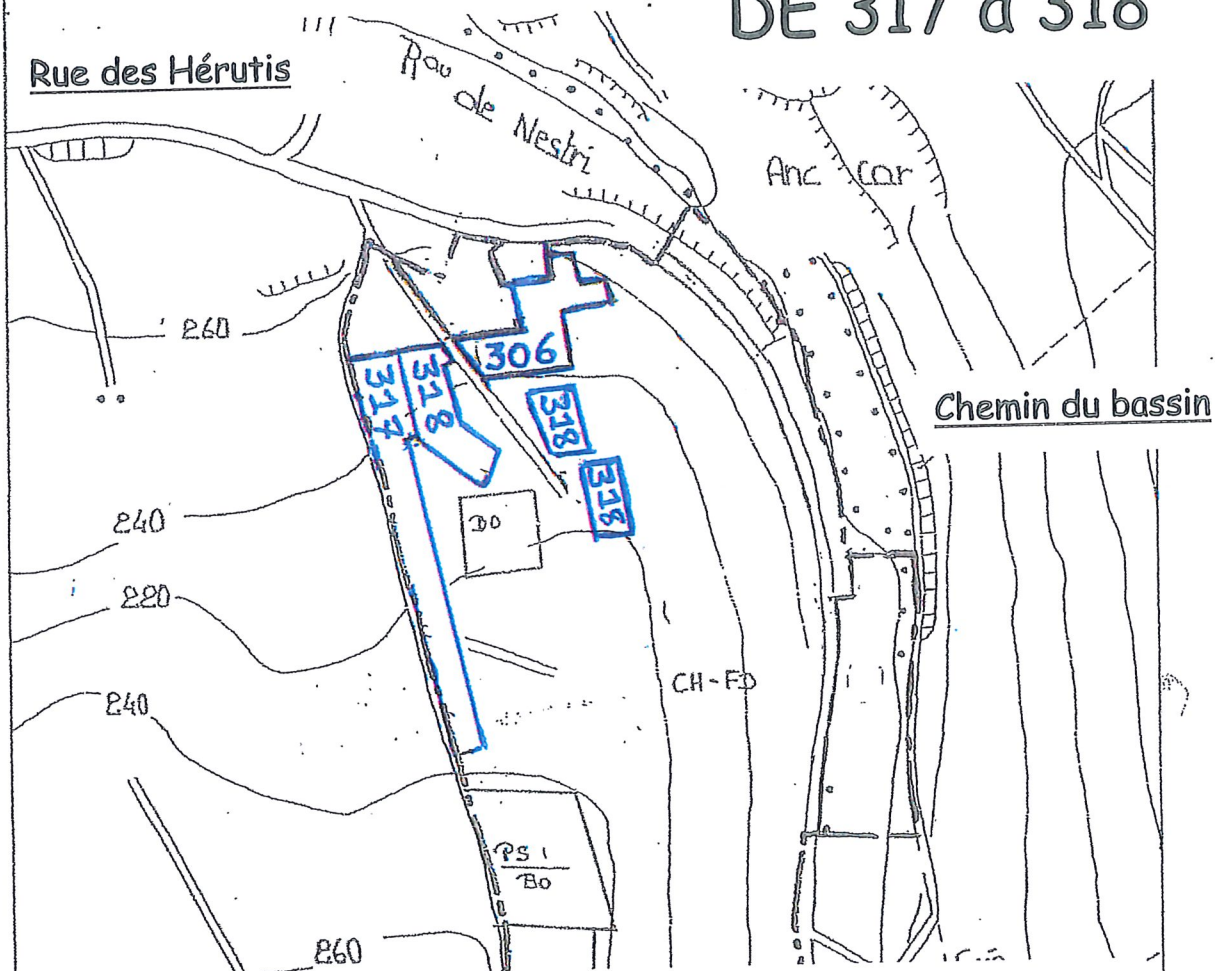
## De 304 à 305



**PARTS DE BOIS  
D'OLLOY  
EXERCICE 2022**

**LES PILERIES**

**DE 306  
DE 317 à 318**



**Conditions particulières.**

**Sont délivrés :**

- Les bois martelés (éclaircie & exploitation de cloisonnements)
- Les souches seront rabattues au ras du sol.
- **Débardage avec un engin adapté et se fera à partir des cloisonnements uniquement.**

Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.  
Les branches et ramilles seront disposées hors des cloisonnements.

**Sont Réservés :**

- Les bois non marqués
- Les bois ceinturés de couleur

**Interdiction d'allumer du feu.**

**Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres réservés.**

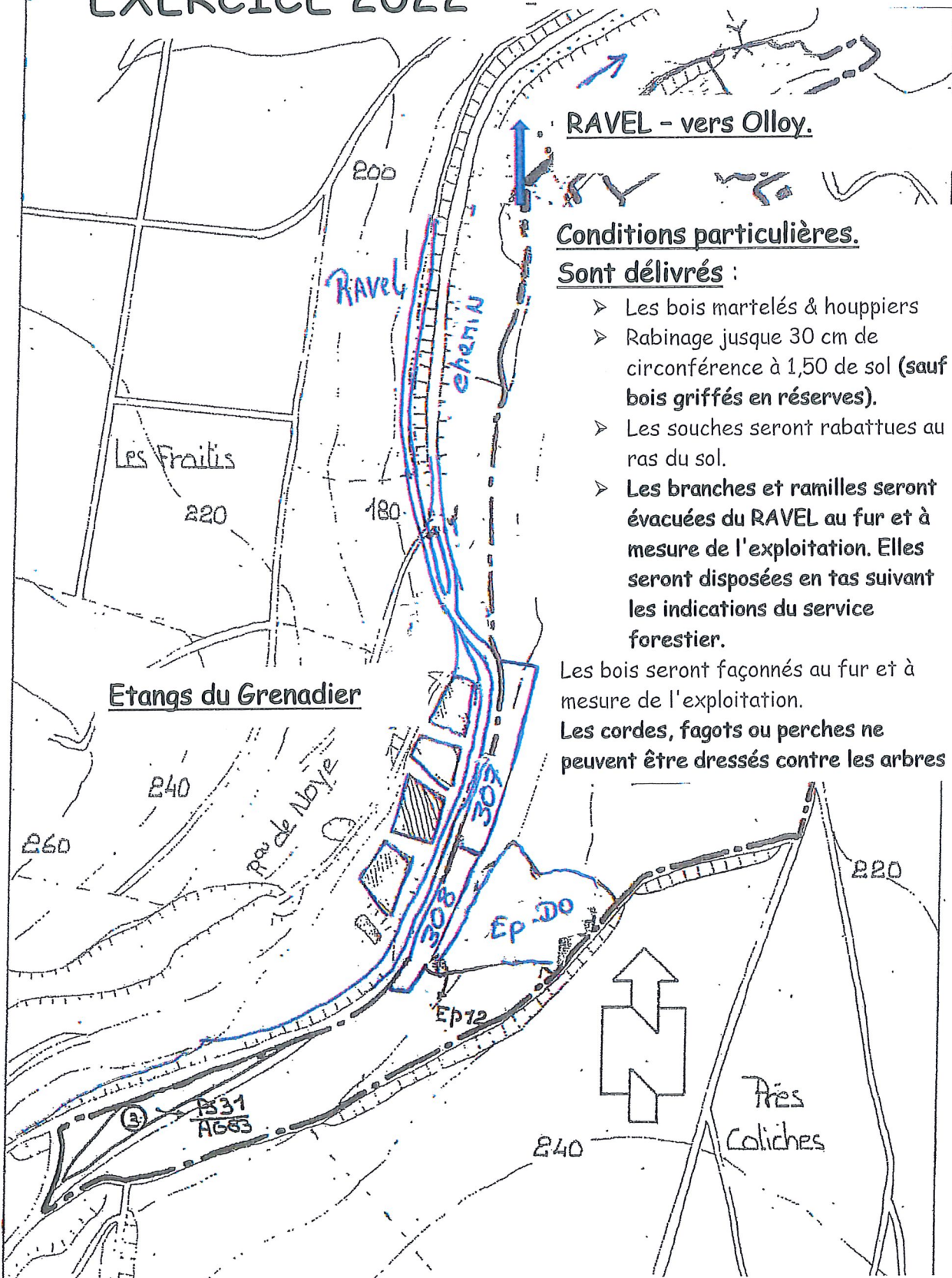
viroinvai

34 | I

# PLANTIS DU PLANE

## PARTS DE BOIS D'OLLOY EXERCICE 2022

### DE 307 à 308



**RAVEL - vers Olloy.**

### Conditions particulières.

#### Sont délivrés :

- Les bois martelés & houppiers
- Rabinage jusque 30 cm de circonférence à 1,50 de sol (sauf bois griffés en réserves).
- Les souches seront rabattues au ras du sol.
- Les branches et ramilles seront évacuées du RAVEL au fur et à mesure de l'exploitation. Elles seront disposées en tas suivant les indications du service forestier.

Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.

Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres

**Conditions particulières.****Sont délivrés :**

- Les bois martelés (éclaircie & exploitation de cloisonnements)
- Les souches seront rabattues au ras du sol.
- **Débardage avec un engin adapté et se fera à partir des cloisonnements uniquement.**

Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.

Les branches et ramilles seront disposées hors des cloisonnements.

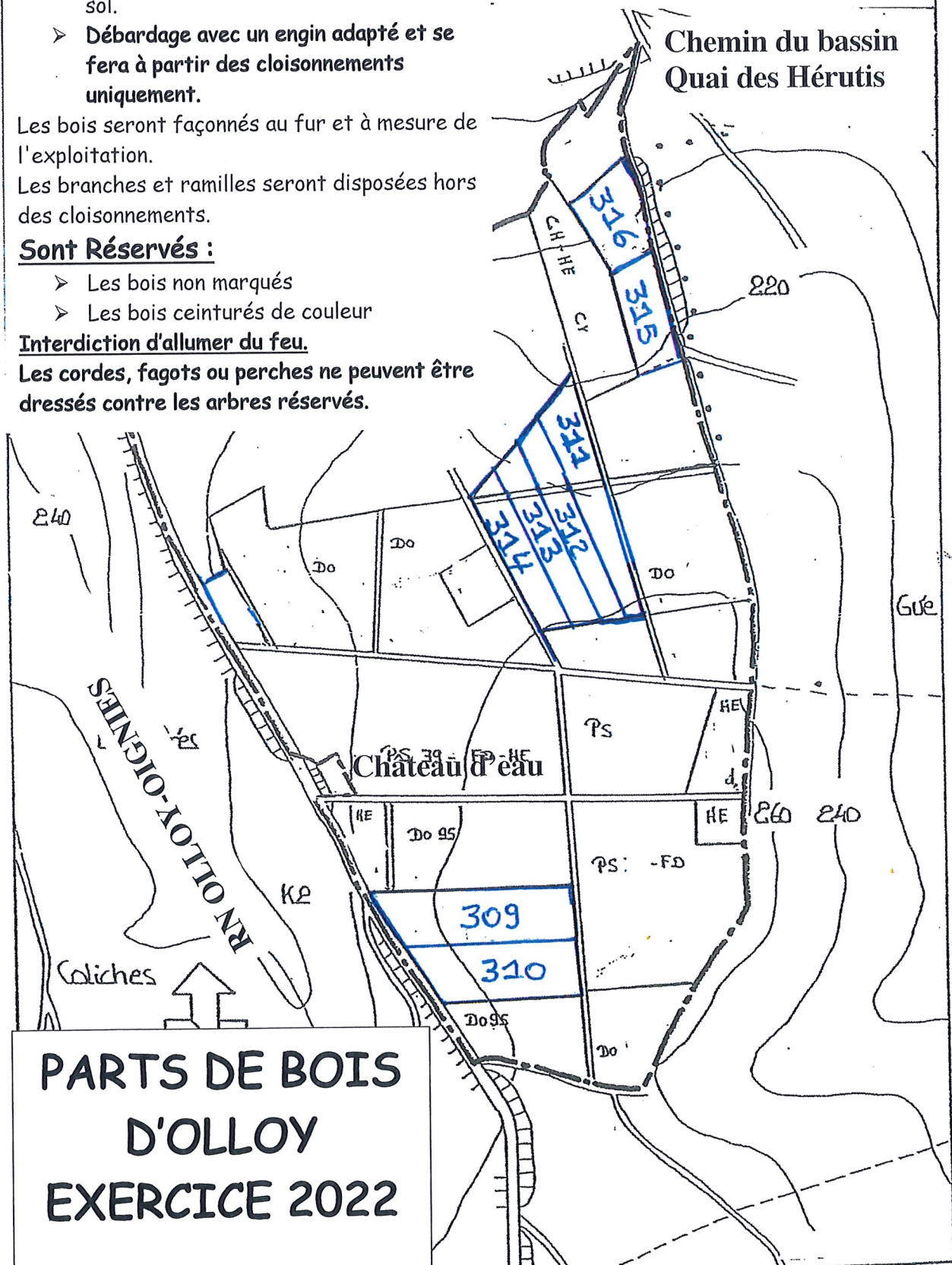
**Sont Réservés :**

- Les bois non marqués
- Les bois ceinturés de couleur

**Interdiction d'allumer du feu.**

Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres réservés.

De 309 à 316

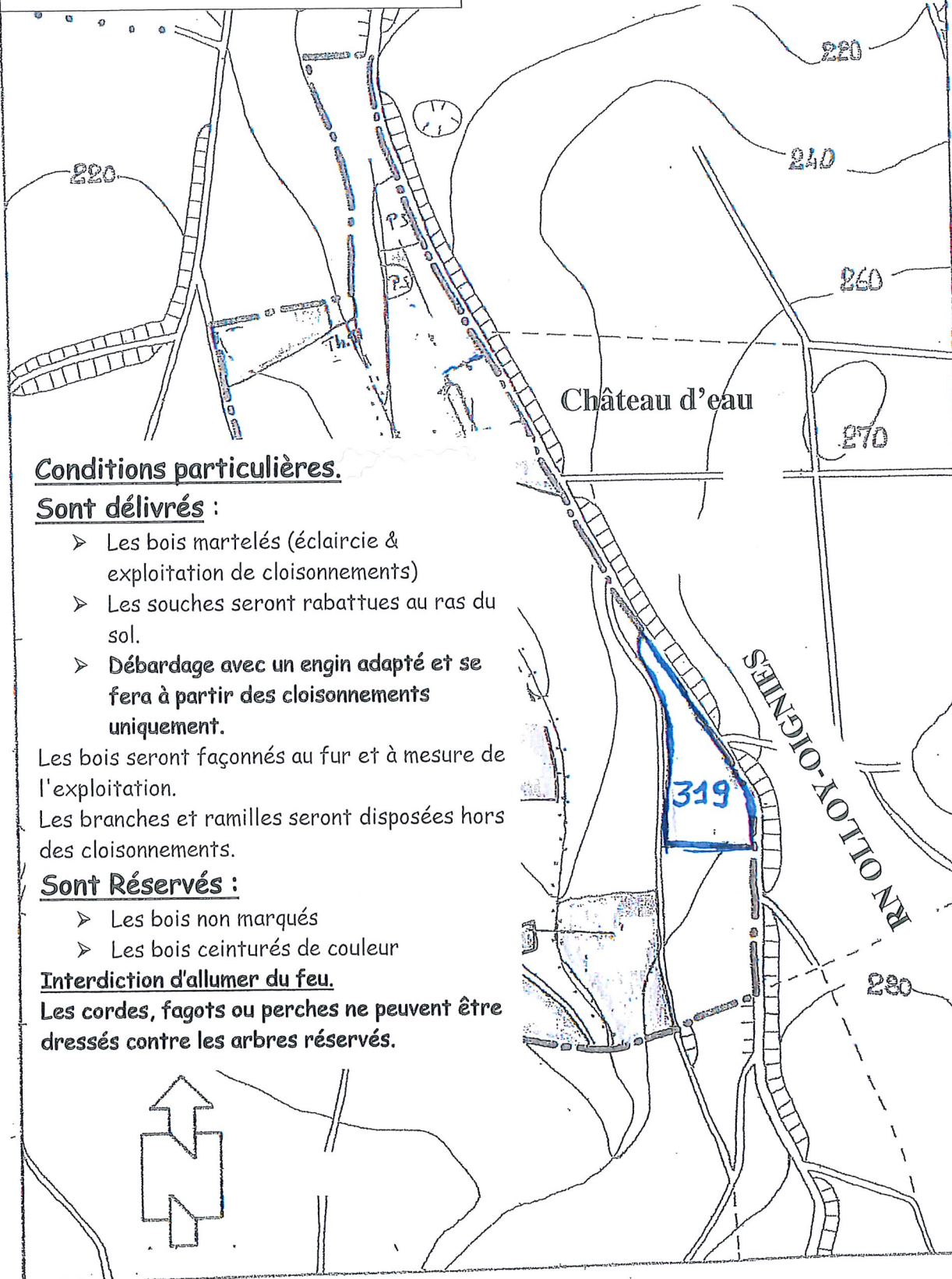
Chemin du bassin  
Quai des Hérutis

**PARTS DE BOIS  
D'OLLOY  
EXERCICE 2022**

# PARTS DE BOIS D'OLLOY EXERCICE 2022

# PRES COLICHES

## 319



### Conditions particulières.

#### Sont délivrés :

- Les bois martelés (éclaircie & exploitation de cloisonnements)
- Les souches seront rabattues au ras du sol.
- Débardage avec un engin adapté et se fera à partir des cloisonnements uniquement.

Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.

Les branches et ramilles seront disposées hors des cloisonnements.

#### Sont Réservés :

- Les bois non marqués
- Les bois ceinturés de couleur

#### Interdiction d'allumer du feu.

Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres réservés.

# PARTS DE BOIS D'OLLOY EXERCICE 2022

## Conditions particulières.

### Sont délivrés :

- Les bois martelés (éclaircie & exploitation de cloisonnements)
- Les souches seront rabattues au ras du sol.
- **Débardage avec un engin adapté et se fera à partir des cloisonnements uniquement.**

Les bois seront façonnés au fur et à mesure de l'exploitation.

Les branches et ramilles seront disposées hors des cloisonnements.

### Sont Réservés :

- Les bois non marqués
- Les bois ceinturés de couleur

### Interdiction d'allumer du feu.

Les cordes, fagots ou perches ne peuvent être dressés contre les arbres réservés.

